

## Vendre du vent : 23/10/08 où, à qui, comment...



A Andelot, les élus veulent décider cartes en mains.  
Toutes les cartes. (Photo Guy Mercier).

On parle décidément beaucoup éoliennes en Haute-Marne. Dans le secteur d'Andelot comme ailleurs. Une réunion devenue publique mais qui n'aurait pas dû l'être a eu lieu à Cirey-les-Mareilles. L'entreprise venue présenter ses arguments n'avait pas prévu que la presse serait présente. Fâcheux...

Quelques jours plus tard, une autre séquence de travail a eu lieu en mairie d'Andelot. Y participaient les élus des communes proches. On appellera cela une réunion d'information. Les élus ont retenu notamment qu'ils avaient du temps - peut-être plusieurs années selon certains - avant de transférer leurs compétences en matière d'éoliennes à la communauté de communes. Quand on connaît la qualité des relations entre la mairie d'Andelot et la communauté de communes, on devine que des tensions sont venues se greffer sur ce dossier.

Les questions qui se posent sont nombreuses, tant pour les communes que pour les communautés. Y aller seul ? Si des éoliennes finissent pas être plantées sur le territoire, c'est financièrement rentable. On est moins nombreux à partager le gâteau ; on a aussi moins de chances d'avoir le gâteau. Il n'y aura pas des éoliennes partout, sur chaque commune. C'est un pari. La communauté de communes répartit les risques et les éventuels bénéfices.

Autre question : avec qui ? Certaines entreprises, qui se pré-

sentent naturellement comme meilleures, plus honnêtes, plus performantes et plus généreuses que leurs concurrentes, pressent les propriétaires de signer avec elles. Elles ne garantissent nullement qu'elles planteront un jour des éoliennes, mais au moins empêchent-elles les sociétés rivales de venir prospecter sur leur "terrain de jeu".

Les enjeux sont considérables : en matière d'énergie, d'environnement, de retombées financières. Les élus et les propriétaires, voire tout simplement les habitants de ce département ne maîtrisent assurément pas toutes les données. L'association des maires ou le Conseil général pourraient peut-être organiser un colloque, y inviter des spécialistes non inféodés à un groupe industriel, des élus de territoires déjà équipés, afin de bénéficier de leur expérience. Il n'est peut-être pas urgent d'attendre, mais il est impératif de s'informer aux meilleures sources

D. P.

**Achète  
OBJETS DE  
VALEUR**

**Monnaies, tableaux,  
sculptures, armes,  
bijoux, livres**

**06.07.26.43.45  
21200 BEAUNE**